



PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

NUMERO SPECIAL

**DELEGUE TERRITORIAL DE L'AGENCE NATIONALE POUR LA
RENOVATION URBAINE**

11 juin 2004

DECISION portant nomination du délégué territorial de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine du département d'INDRE-ET-LOIRE

Le directeur général de l'agence nationale pour la rénovation urbaine,
VU le code de la construction et de l'habitation ;
VU la loi n°2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine ;
VU le Décret n° 2004-123 du 9 février 2004 relatif à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine ;
Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu le décret du 11 mars 2004 portant nomination de M. Philippe VAN DE MAELE en qualité de Directeur général de l'agence nationale pour la rénovation urbaine ;
VU la proposition du préfet, concernant la désignation du délégué territorial de l'agence nationale pour la rénovation urbaine du département d'INDRE-ET-LOIRE;

DECIDE

ARTICLE 1 : De nommer en Mr Jacques CROMBÉ, Directeur départemental de l'équipement d' INDRE-ET-LOIRE en qualité de délégué territorial de l'agence nationale pour la rénovation urbaine dans le ressort de cette circonscription territoriale.

ARTICLE 2 : La présente décision prendra effet à compter de la date de la publication de la présente décision au recueil des actes administratifs de la préfecture d'INDRE-ET-LOIRE.

Paris, le 25 mai 2004

Philippe VAN DE MAELE

Le standard de la Préfecture dont le numéro d'appel est : *0 821 80 30 37*

permet d'appeler tous les services.

Renseignements administratifs
et consultation RAA:

Site Internet : *http://www.indre-et-loire.pref.gouv.fr*

Adresse postale :

*PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
37925 TOURS CEDEX 9*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Parution périodique, mensuelle et payante : 3,05 € l'exemplaire, .18,29 € l'abonnement annuel, à régler à M. le régisseur des recettes de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Directeur de la publication : Eric PILLOTON, secrétaire général de la Préfecture.

Impression : reprographie et imprimerie de la Préfecture - Tirage : 305 exemplaires.
Dépôt légal : *11 juin 2004* - N° ISSN 0980-8809.